

trouvaient réunis. Les députés iroquois, qui avaient promis de revenir au milieu de ce mois, furent signalés, le 15, au nombre de cinq; le 17, dimanche, il en arriva quatre autres.

La veille, sur les huit heures du soir, aux Trois-Rivières, le Père Jérôme Lalemant avait été déclaré supérieur des jésuites du Canada.

Les députés iroquois derniers arrivés furent reçus avec tous les honneurs de circonstance. Les soldats leur firent la haie du rivage jusqu'au fort, où ils se rafraîchirent.

Le lendemain s'ouvrit le conseil, qui dura trois jours et eut le résultat désiré.

Couture rapportait les meilleures nouvelles des cantons des Agniers, lesquels avaient consentis à mettre bas les armes. En proclamant la paix entre leur confédération et les Français, y compris les nations alliées à ceux-ci, les Iroquois demandaient qu'on leur permit d'avoir des missionnaires chez eux et des Français pour y établir des magasins. Tout marchait donc à souhait.

Le 23, les députés iroquois, accompagnés de Couture, d'un autre Français, de deux Algonquins et de deux Hurons, se remirent en route, laissant en otages trois des leurs. Dix-huit jours de marche, et les conduisirent à leur destination.

Quelques nuages se rencontraient çà et là dans la situation, comme le fait voir le *Journal des jésuites* :

“ Les Hurons et les Algonquins s'étaient trouvés à ces pourparlers de paix, et avaient pris la résolution de reconduire les Annieronons (Agniers) à leur pays; mais étant arrivés à Richelieu, ils s'en revinrent; il n'y eut que Couture avec quatre Annieronons et trois Hurons qui passèrent outre.”

Cette conduite des Hurons et des Algonquins peut s'expliquer si on la rapproche d'un autre passage du même journal écrit en latin et dont voici la substance : Avant de quitter les Trois-Rivières, les députés iroquois avaient sollicité du gouverneur-général une entrevue secrète pour leur chef appelé le Crochet. Ce chef (Kiotsacton) ayant été admis à présenter le sujet de sa démarche expliqua que les Iroquois désiraient fort la paix avec les Français et les Hurons, mais qu'ils voulaient mettre les Algonquins de côté. Il était en même temps porteur d'un cadeau magnifique pour le gouverneur, mais celui-ci refusa et le cadeau et d'entrer en arrangement sur cette base. Le Crochet se montra chagrin du refus et, à partir de ce moment, il fut aisé de comprendre que la paix n'était rien moins qu'assurée. Comme il était important de mitiger les choses, le gouverneur-général, le Père Vimont et le Père Le Jeune furent d'avis de tenter un accommodement. Dans une seconde en-